

ASSOCIATION POUR UN PETIT PORT BRETON SYMPA

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Association Loi 1901

Agréée Protection de l'Environnement par la Préfecture du Finistère pour la commune de Plougasnou

Arrêté n° 2009-1544 du 16 Octobre 2009

BULLETIN D'ADHÉSION

Je, soussigné, demande mon adhésion à l'ASSOCIATION POUR UN PETIT PORT BRETON SYMPA.

L'association a pour objet :

- de protéger le littoral bordant la commune de PLOUGASNOU et les environs.
- de veiller au respect des équilibres écologiques, respecter la flore, la faune, et la beauté des sites de Plougasnou.
- de défendre la qualité de vie des administrés de Plougasnou, habitants, résidents, vacanciers et plaisanciers.

Date : Signature :

VOS COORDONNEES

NOM : PRENOM :

ADRESSE PRINCIPALE :

.....

ADRESSE SECONDAIRE :

.....

TEL :

PORTABLE :

E.mail :

Cotisations :

Membre actif : 10 € Membre bienfaiteur : 30 €

Faire parvenir ce bulletin avec votre règlement par espèces ou chèque, à l'ordre de l'APPBS au siège social de l'association :

APPBS chez Mr. ROBILLOT Eric – Le Diben – 29630 PLOUGASNOU

Une carte d'adhérent vous sera retournée.

ASSOCIATION POUR UN PETIT PORT BRETON SYMPA - BP 35 - 29630 PLOUGASNOU

Site internet : <http://www.appbs.asso.fr/>